

Directive pour l'examen de module

Assurance vie individuelle



Auteur Siège de l'AFA
Version 1.1
Date 21.08.2014

Sommaire

1.	Objectifs	3
<hr/>		
2.	Matière d'examen	4
<hr/>		
3.	Déroulement de l'examen	6
<hr/>		
4.	Durée de l'examen	6
<hr/>		
5.	Moyens auxiliaires	6

1 Objectifs

Partant de l'optique globale de l'assuré, du preneur d'assurance, du bénéficiaire ou de l'assureur, le candidat / la candidate est en mesure:

- d'expliquer l'importance de l'assurance vie individuelle dans le cadre du concept des 3 piliers et de commenter les différences entre les piliers 3a et 3b
- d'énumérer, d'interpréter et d'attribuer les bases légales de l'assurance vie individuelle, et d'analyser les répercussions au moyen d'un cas donné
- de décrire les particularités des produits d'assurance vie individuelle et de définir les avantages et les inconvénients de certains produits en relation avec différents clients
- de décrire les bases techniques de l'assurance vie individuelle et de les appliquer correctement dans un cas donné
- de commenter et de calculer les différents composants de prime
- de définir les sources d'excédents, d'expliquer leurs modes de bonification et de calculer les excédents
- de définir les valeurs techniques de l'assurance vie individuelle et de les calculer dans les traits principaux
- de définir les diverses modifications du contrat
- de détailler les genres d'annulation anticipée dans les piliers 3a et 3b et de décrire la procédure lors d'une annulation de contrat
- d'expliquer les principes de l'examen du risque économique et médical, de connaître les possibilités de maniement des assureurs avec des risques plus élevés, d'énoncer leur rapport et d'appliquer sur la base d'exemples concrets
- d'exposer les différences entre le risque subjectif et le risque objectif au moyen d'exemples
- d'expliquer les principes du régime matrimonial et du droit successoral en relation avec l'assurance vie et d'analyser au moyen d'exemples
- d'expliquer les parts réservataires et l'action en réduction et de calculer les parts réservataires en cas violation au moyen d'exemples
- d'expliquer le privilège successoral et le privilège en cas de poursuite et de faillite ; les analyser au moyen d'exemples
- d'expliquer la clause bénéficiaire dans les piliers 3a et 3b, d'élaborer une clause bénéficiaire et d'interpréter correctement l'ordre des bénéficiaires
- de commenter le processus de paiement des prestations, depuis la survenance de l'événement assuré jusqu'au paiement de la prestation et de décrire le but des documents nécessaires
- de calculer les prestations échues lors d'un événement assuré
- d'évaluer la notion de réticence lors d'un événement assuré et d'expliquer les conséquences qui en résultent
- de commenter les répercussions des types d'impôts sur l'assurance vie individuelle et d'exposer, par produit, les types d'imposition à différentes périodes de vie d'un contrat pour les piliers 3a et 3b, et de calculer au moyen d'un exemple simple
- de constituer une analyse simple de besoins et de prévoyance, d'analyser le besoin en prévoyance et de préciser les possibilités de couverture
- d'expliquer les thèmes d'actualité (p. ex. révisions légales, tendances)

2 Matière d'examen

Taxonomie
(explication voir partie
générale de la directive)

2.1. Importance et rôle	
Importance de l'assurance vie individuelle dans le concept des 3 piliers	2
Différences entre les piliers 3a et 3b	2
But d'une assurance vie individuelle	2
Avantages d'une assurance vie individuelle	2
Évolutions et tendances touchant l'assurance vie individuelle	2
2.2. Aspects juridiques	
Bases légales	1
Aspects juridiques depuis la conclusion du contrat jusqu'au versement de la prestation	4
Répercussions des bases légales	4
2.3. Produits, types de prestations et leur champ d'application	
Couvertures, prestations, particularités	2
Formes de produits	4
Possibilités de combinaison ou de complément de couverture	2
2.4. Bases techniques et types de financement	
Causes de sortie	1
Tables de mortalité et d'invalidité	3
Principe d'équivalence	3
Différences entre l'intérêt et l'intérêt technique	2
Types de financement dans l'assurance vie individuelle	2
Différences entre le dépôt de prime et le dépôt de prime bloqué	4
Composition et éléments de prime	4
Sources d'excédents et leur modes de bonification	4
2.5. Valeurs techniques	
Valeurs techniques (réserve mathématique, valeur de rachat, valeur de transformation, prêt sur police, valeur de transfert)	4

2.6.	Modifications du contrat et annulation anticipée	
	Diverses modifications de contrat	1
	Modifications non-techniques et techniques	2
	Augmentation ou diminution du risque	3
	Garantie d'assurance complémentaire et son application	3
	Possibilités de rachat des piliers 3a et 3b et les justificatifs valables	4
	Résiliation et non-régularisation	1
	Conséquence d'une annulation de contrat	2
2.7.	Examen du risque dans ses traits principaux	
	Principe de l'examen du risque	2
	Risque subjectif et risque objectif	2
	Examen du risque médical et économique	2
	Devoir de diligence (y. c. LBA et Fatca)	3
	Procédure lors d'un risque aggravé	4
2.8.	Principes du régime matrimonial et du droit successoral	
	Liquidation du régime matrimonial	4
	Héritiers légaux	2
	Parts réservataires et l'action en réduction	4
2.9.	Stipulation bénéficiaire, privilège successoral et privilège en cas de poursuite et de faillite	
	Types de clause bénéficiaire	2
	Droits des bénéficiaires	2
	Clause bénéficiaire dans le cadre des piliers 3a et 3b	4
	Privilège successoral, privilège en cas de poursuite et de faillite	4
2.10.	Analyse et traitement de sinistres	
	Définition d'un cas de sinistre	1
	Preuves pour le paiement de prestation	3
	Réduction des prestations	3
	Réticence	3
	Calcul des prestations	4
	Echéance des prestations	2

2.11. Traitement fiscal de l'assurance vie individuelle	
Importants types d'imposition	2
Impositions pendant la durée du contrat ou à l'échéance des prestations dans le cadre des piliers 3a et 3b	3
Calcul de l'impôt au moyen d'un exemple	4
2.12. Analyse des besoins, situation de prévoyance et possibilités de couverture	
Analyse des besoins / analyse de prévoyance	4
Possibilités de couverture	4

3 Déroulement de l'examen

Examen électronique écrit avec questions ouvertes (saisie texte libre) et questions fermées, p. ex. questions à choix multiple.

L'examen se déroule sur un ordinateur ou un ordinateur portable mis à disposition par l'AFA.

4 Durée de l'examen

120 minutes

5 Moyens auxiliaires

Les calculatrices non programmables (sans fonction de sauvegarde de texte ou capacités d'accès Internet) avec fonctions de base et du papier pour prendre des notes sont autorisés.

D'autres moyens auxiliaires sont interdits. Des feuilles de papier pour prendre des notes sont mis à disposition au lieu d'examen. Toutes les feuilles sont ramassées à la fin de l'examen. Les moyens auxiliaires ne peuvent être utilisés que par un/e candidat/e.

